

REPUBLIQUE FRANCAISE  
MAIRIE D'ARCHAMPS (HAUTE-SAVOIE)  
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
(article 48 de la loi du 5 avril 1884)



Mardi 6 décembre 2022 à 20 H 00

EN SALLE DU CONSEIL

ORDRE DU JOUR

Désignation d'un secrétaire de séance

Approbation du compte-rendu du précédent Conseil municipal

Comptes rendus des réunions des commissions communales et intercommunales (CCG, SMAG, SMS)

Urbanisme

- Position de principe sur l'engagement de la commune d'Archamps dans une démarche de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal,
- Déclaration d'intérêt général pour la parcelle n° AC 244 appartenant à Madame Florence CHAVANNE

Affaires juridiques

- Autorisation du Maire à ester en justice.

Finances

- Convention 2022 relative au transfert partiel de fiscalité de la commune d'Archamps au syndicat mixte d'aménagement du Genevois,
- Partage de la Taxe d'Aménagement sur les zones d'activités économiques au profit de la communauté de communes du Genevois,
- Attribution de subventions.

Environnement/Développement durable/Aménagement

- Accord de principe sur la démarche de valorisation paysagère du col de la Croisette.

## Commande Publique

- Centre Technique Municipal : lancement d'une consultation de Maîtrise d'œuvre sur intentions architecturales – Marché à Procédure Adaptée de type concours. ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N°20210059

## Petite Enfance Jeunesse

- Conseil Municipal Jeunes et Conseil Municipal des Aînés : mise en place d'une convention pluriannuelle d'objectifs et de mandatement.

## Police Municipale

- Convention de mutualisation de la police municipale.

## Ressources humaines

- Frais de déplacement des élus,
- Adhésion au contrat cadre de fourniture de titres restaurant du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Savoie

## Informations et questions diverses

A Archamps,

Le vendredi 02 décembre 2022

Le Maire,

Anne RIESEN

